CLODELYS

ZAC des Mottais – 3 rue des Mauriers 35400 Saint-Malo – FRANCE

Droit d'utilisation n° QLP-1033Date de fin de validité : 31/12/2024



L'entreprise s'est engagée à ce que la totalité des composants en aluminium laqués, constitutifs des gammes mentionnées ci-dessous, soient laqués sous certification QUALILAQUAGE.

La certification QUALILAQUAGE est un système qualité pour le traitement de surface chimique et le thermolaquage de l'aluminium.

L'entreprise s'est engagée à respecter les Conditions Générales d'Usage de la marque QUALILAQUAGE (téléchargeables sur www.adal-aluminium/qualilaquage) pour les produits suivants :

Volets, clôtures et portails: AMIRAL – PHARE – ELEMENT – EFFET – AUTHENTIQUE – IMPRESSION – EMPREINTE – DUO DESIGN

Le 25/01/2024

Mélanie Grammaticopoulos Déléguée Générale de l'ADAL

Ce droit d'utilisation est nominatif et ne peut être transféré à un tiers. Seule l'ADAL est habilitée à accorder un droit d'utilisation de la marque QUALILAQUAGE. L'entreprise ne peut se prévaloir d'une quelconque approbation par l'ADAL, cette dernière se limitant aux seuls sites de production certifiés par elle.